

Châteauguay



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE DM-7-24 et DM-8-24.

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **12 février 2024 à 19 h**, à la salle Pavillon de l'Île, située au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

1. DM-7-24

Emplacement

Adresse : 191, boulevard Industriel
Demandeur : Miguel Escobar
Lot : 5 023 499, 5 023 731 et 5 023 732

Nature de la demande

- Permettre l'ajout de quatre portes de garage sur un mur adjacent à une zone du groupe d'usages « Habitation », alors que le paragraphe a) de l'article 15.1.3 du règlement de zonage Z-3001 l'interdit;
- Permettre l'ajout d'un espace de chargement et déchargement en tout ou en partie dans une cour qui est adjacente à une zone du groupe d'usages « Habitation », alors que le paragraphe b) de l'article 15.1.3 du règlement de zonage Z-3001 l'interdit.

Châteauguay



AVIS PUBLIC

2. DM-8-24

Emplacement

Adresse : Rue De Vinci
Demandeur : Benoît Lemieux
Lot : 6 562 889

Nature de la demande

- Permettre une distance minimale de 50 mètres entre l'axe d'intersection de deux voies locales alors que le paragraphe d) de l'article 3.2.6 du règlement de lotissement Z-3200 exige une distance minimale de 60 mètres.

Donné à Châteauguay, ce 24 janvier 2024

Le greffier,

Me George Dolhan, notaire

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION
MINEURE**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 24 janvier 2024 le présent avis public concernant les demandes de dérogation DM-7-24 et DM-8-24 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 24 janvier 2024 le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 24 janvier 2024

Le greffier,

Me George Dolhan, notaire